

Communiqué de soutien aux mobilisations lycéennes

Écouter les jeunes, respecter leurs droits, faire vivre la démocratie

Peuple et Culture — Mouvement national d'éducation populaire

20 octobre 2026

Depuis plusieurs semaines, des lycéennes et des lycéens se mobilisent pour faire entendre leurs revendications, exprimer leurs inquiétudes face à l'avenir et prendre part aux débats qui engagent notre société. Nous ne pouvons que nous alarmer du sort qui leur est réservé, et exprimer notre solidarité avec celles et ceux qui ont le courage de s'engager collectivement pour défendre leurs convictions, leurs droits et leur avenir.

Dans un contexte de crises sociale, écologique et démocratique, ces mobilisations ne peuvent être réduites à des troubles à l'ordre public ou à des mouvements qu'il faudrait faire taire. Elles témoignent d'une jeunesse qui observe le monde, en éprouve les injustices, interroge ses perspectives et cherche à prendre toute sa place dans la société. Elles portent des aspirations à davantage d'égalité, de justice sociale et raciale, de dignité et de considération ; elles disent aussi un mal-être face à un système éducatif fragilisé, et affirment le droit — celui des générations actuelles et à venir — à une éducation digne, à la hauteur de la promesse républicaine. Elles expriment enfin le besoin d'être entendue, de pouvoir agir sur les décisions qui engagent son présent et son avenir, et de participer pleinement à la vie démocratique.

On ne peut pas demander aux jeunes de devenir les citoyen·nes de demain tout en leur refusant aujourd'hui le droit de s'exprimer, de se mobiliser et de participer aux choix collectifs. La conscience politique et sociale n'a pas d'âge : l'expression et l'organisation citoyennes ne sont pas l'apanage des adultes. On ne peut pas leur enseigner la démocratie tout en opposant le silence, le mépris et la répression à leurs prises de parole.

En tant que mouvement national d'éducation populaire, nous considérons que ces mobilisations méritent d'abord notre écoute et notre attention. Nous refusons que la parole des jeunes soit disqualifiée en raison de leur âge, de leur origine sociale ou de leur lieu de vie. Nous refusons également que certaines voix — notamment celles des jeunes des quartiers populaires, des territoires ultramarins ou des territoires éloignés des centres médiatiques et politiques — restent invisibilisées.

Nous voulons reconnaître dans ces rassemblements une volonté de faire collectif, de se soutenir, d'inventer d'autres manières de s'exprimer et de se rendre visibles. Des cortèges calmes et déterminés ont rassemblé, semaine après semaine, des centaines de milliers de personnes partout sur le territoire. Malgré les inquiétudes et les tensions, les jeunes font preuve d'une capacité d'initiative, de créativité et de solidarité qui constitue une richesse pour toute la société.

La répression ne peut tenir lieu de dialogue

Nous condamnons toutes les formes de violence, et fermement celles exercées contre les jeunes mobilisé·es : nous dénonçons le recours à la répression comme réponse à leurs revendications. Nous condamnons également les jeux médiatiques et politiques qui dévoient des manifestations organisées et réfléchies en « violences urbaines ». Les interpellations massives, les gardes à vue, les humiliations et les violences physiques, lorsqu'elles surviennent, suscitent une profonde inquiétude — particulièrement envers des mineur·es.

Aucune revendication ne devrait être accueillie par la violence. Aucune mobilisation ne devrait conduire à considérer des adolescent·es comme une menace qu'il faudrait neutraliser, plutôt que comme des personnes dont il faudrait entendre la parole.

Nous rappelons que les lycéen·nes disposent de droits, notamment celui de s'exprimer et, dans le respect du cadre légal, de manifester. Ces droits doivent être connus, protégés et effectivement garantis. L'accès à une information juridique claire est également essentiel : les jeunes doivent pouvoir connaître leurs droits en cas d'interpellation ou de garde à vue, comprendre les conséquences possibles des procédures et identifier les personnes ou organisations susceptibles de les accompagner.

Les rumeurs, les peurs et les informations imprécises sur les conséquences d'une interpellation peuvent suffire à dissuader des jeunes de s'engager ou de faire entendre leur voix. Il est de notre responsabilité collective de leur permettre d'accéder à une information fiable, sans banaliser les risques auxquels ils et elles peuvent être exposé·es.

Répondre aux jeunes qui s'expriment par la peur, l'intimidation ou la violence, c'est fragiliser leur confiance dans les institutions et dans la démocratie elle-même. La citoyenneté ne s'apprend pas dans la soumission, mais dans l'expérience de la liberté, du débat, de la confrontation des idées et de l'action collective.

L'éducation populaire : écouter, comprendre, agir ensemble

L'éducation populaire porte la conviction que chacune et chacun doit pouvoir comprendre le monde dans lequel il vit, construire sa pensée, partager son expérience et prendre part à la transformation de la société.

À ce titre, les mobilisations lycéennes nous concernent pleinement. Elles nous invitent à créer des espaces où les jeunes peuvent parler librement de leurs préoccupations, confronter leurs points de vue, comprendre les enjeux politiques et sociaux qui traversent leur quotidien et expérimenter leur pouvoir d'agir.

Écouter les jeunes, ce n'est pas seulement leur donner ponctuellement la parole. C'est prendre leurs analyses au sérieux, reconnaître la légitimité de leurs expériences et leur permettre de participer aux décisions qui les concernent. C'est aussi accepter que leurs questions bousculent nos habitudes, nos certitudes, et parfois nos propres représentations du monde.

Dans nos associations, nos territoires et nos espaces d'intervention, nous avons un rôle à jouer : favoriser ces rencontres, contextualiser les événements, décoder les récits et les bulles informationnelles, lutter contre la désinformation et accompagner les jeunes dans la compréhension de leurs droits. Nous devons également continuer à interroger les inégalités et les discriminations qui traversent notre société, et contribuer à faire émerger des espaces de dialogue entre les générations.

Cette responsabilité prend un relief particulier à l'heure où la vie associative elle-même est fragilisée : des perspectives budgétaires inquiétantes et des programmes politiques qui annoncent ouvertement sa destruction menacent les espaces d'éducation populaire dont la société a tant besoin. Alors que « ça ne tient plus » — à l'école, dans les territoires, dans les institutions —, choisir de soutenir les associations et les personnes qui font tenir le lien social est plus nécessaire que jamais.

Nous savons qu'ajouter notre voix à celles qui se mobilisent déjà ne suffira pas à répondre aux attentes exprimées. Mais nous savons aussi que le silence n'est jamais neutre lorsqu'il s'agit de défendre les libertés, la dignité et la possibilité, pour chacune et chacun, de prendre part à la vie collective.

C'est pourquoi Peuple et Culture affirme sa solidarité avec les lycéennes et les lycéens mobilisés.

Écoutons celles et ceux qui construiront demain, plutôt que de leur apprendre aujourd'hui à se taire.

Nous nous tenons à leurs côtés pour défendre ensemble une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique ; une société où chaque jeune puisse grandir dans la dignité, la confiance et la joie, sans que ses inquiétudes soient méprisées ni son engagement puni.

Parce que l'éducation populaire est une pratique de l'émancipation, de la solidarité et du pouvoir d'agir, nous faisons le choix de l'écoute, du dialogue et de la mobilisation collective.

La jeunesse n'est pas seulement l'avenir de notre démocratie. Elle en est déjà une composante vivante, qui a le droit de la questionner, de la faire évoluer et d'y prendre toute sa place.